

Bulletin municipal



Ville de Lac-des-Aigles

Volume 17 Numéro 2 juin 2025

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : (418) 779-2300

Courriel : tanina@lacdesaigles.ca & info@lacdesaigles.ca



Mot du maire

Bonjour à tous et à toutes,

Comme plusieurs d'entre vous le savent, mon épouse et moi avons vécu la perte de notre fille Catherine en 2024. Cette épreuve nous a profondément marqués et nous a amenés à revoir les priorités de notre vie. Cela fait maintenant dix ans que nous sommes revenus à Lac-des-Aigles pour y savourer notre retraite. J'ai eu l'honneur de vous servir à titre de maire durant les huit dernières années. Ce fut un privilège de travailler avec une équipe municipale exceptionnelle, engagée et compétente. Mais comme je le dis souvent : le temps file à toute vitesse !

À l'approche des élections municipales prévues en novembre prochain, j'ai pris le temps de réfléchir sérieusement à l'avenir. J'ai finalement pris la décision de ne pas solliciter un troisième mandat. Il me tenait à cœur d'annoncer cette décision plusieurs mois avant les élections afin de permettre à celles et ceux qui souhaitent s'impliquer de considérer cette belle opportunité de servir notre communauté. Je pars avec confiance, sachant que notre équipe municipale actuelle est solide, professionnelle et entièrement capable d'assurer une transition harmonieuse avec le futur conseil.

Je vous remercie sincèrement de la confiance que vous m'avez accordée au fil des années. J'ai toujours eu à cœur de représenter Lac-des-Aigles avec intégrité et dévouement. Je souhaite conclure ce mot en partageant avec vous deux proverbes que j'affectionne particulièrement :

« Les cimetières sont remplis de gens indispensables. »

« La vie est un cadeau, il faut en profiter. »

Avec toute ma gratitude,

Pierre Bossé
Maire de la Ville de Lac-des-Aigles

Prochaines parutions du Bulletin

- Automne 2025
- Hiver 2025
- Printemps 2026
- Été 2026

Date limite de remise des articles

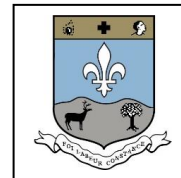
- 11 septembre 2025
- 11 décembre 2025
- 12 mars 2026
- 12 juin 2026

Table des matières

Mot du maire	1
Avis Public	2
taxes 2025, Rappel	3
Info municipales	4-5-6
Correspondance	6
Calendrier, enregistrement chien	7
Poste essence, Maison sur le Lac	8
Tirage, camp jour	9
RIDT	10
Programmation 90 ^e St-Guy	11
Programmation C'est la fête au Lac	12
Service incendie	13
Mini tournoi des pompiers	14
Info Biblio	15
Élections Municipales	16
Nouveau Né(e)	17
Messe, concours, pétanque	18
Recette, désert	19
Domaine Carte Blanche	20
Restez informés, Urbanisme	21
Horaire Biblio, Horaire Bureau	22
Tarifs Locaux municipaux	23
Conseil et Employé Municipaux	24



PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Lac-des-Aigles



AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale adjointe de la susdite Ville, QUE : -

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 228-25 Relatif à la gestion des matières résiduelles abrogeant les règlements # 117 de Saint-Guy et # 77-04 de Lac-des-Aigles (RIDT)

Lors de la séance du conseil tenue le 2 juin 2025, le conseil de la Ville de Lac-des-Aigles a adopté le règlement # 228-25, dont voici quelques extraits :

ARTICLE 9 . FOURNITURE ET RÉPARATION

9.1 Contenants à déchets

L'achat et la réparation des contenants à déchets sont de la responsabilité de chaque propriétaire. Tout contenant à déchets doit respecter les spécificités présentes au présent règlement.

a) Bac roulant à déchets

Le service de collecte de base est fixé à un (1) bac roulant par immeuble.

Pour chaque bac roulant à déchet supplémentaire, l'utilisation d'une vignette spécifique à coller sur le devant du bac sera obligatoire à partir du 1^{er} avril 2026.

Un maximum de six (6) bacs roulants à déchets par immeuble est accepté à la collecte.

b) Conteneur à déchets

Toute utilisation, ajout ou modification de conteneur doit être autorisé par la RIDT. La Régie peut également imposer à tout utilisateur de conteneur de retirer de la collecte ceux étant inutiles, trop gros ou pouvant être remplacés par des bacs roulants à déchets.

9.2 Contenants à matières recyclables

La fourniture et la réparation des contenants pour les matières recyclables est de la responsabilité de la RIDT. Les coûts et modalités de fourniture et de réparation sont établies selon l'admissibilité de la clientèle.

En cas de défaut ou de bris volontaire, l'utilisateur est dans l'obligation de remettre le contenant en bon état et les frais sont à sa charge.

a) Bac roulant

La RIDT fournit sur demande et gratuitement les bacs roulants nécessaires au tri des matières recyclables à tout utilisateur en fonction des besoins démontrés.

Ce règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles sur les heures normales de bureau soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

DONNÉ À LAC-DES-AIGLES, CE TROISIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ.

Francine Beaulieu
Directrice générale adjointe

Date de versements de taxes annuelles 2025 (sauf mises à jour)

~~1^{er} versement : 31 mars 2025~~

~~2^e versement : 9 juin 2025~~

3^e versement : 18 août 2025

4^e versement : 27 octobre 2025

Rappel concernant vos paiements de taxes avec Accès D.

Depuis le début de l'année, les paiements par Accès D sont directement envoyés au matricule sur lequel vous appliquez votre paiement.

Si vous avez plusieurs comptes de taxes, il est très important d'appliquer le montant sur le bon matricule. Nous ne sommes dans aucun cas responsables des paiements appliqués sur un mauvais compte.

Il est de votre devoir de vous assurer d'avoir le bon matricule.

Merci de votre compréhension.

La direction



**Chers citoyens et citoyennes de
Lac-des-Aigles, nous vous
demandons de bien vouloir placer
vos bacs (ordures et déchets) loin
de votre boîte à lettres, pour
faciliter la livraison de votre
courrier. N'oubliez pas que la
postière ne peut pas sortir de son
véhicule pour livrer le courrier.
Merci de votre compréhension.
La direction.**

INFORMATIONS MUNICIPALES

MARS 2025 – AVRIL 2025 – MAI 2025

RÉSO 92-25 FÊTE NATIONALE

Pour 2025 : Vicky Ouellet se propose d'organiser l'activité.

Musicien DJ Sébastien Caron, chansonnier a été réservé.

11 h : Hot-dog gratuits

17 h : Souper Méchoui

Que la Ville de Lac-des-Aigles organise samedi, le 28 juin 2025 des activités pour la Saint-Jean-Baptiste, des hot-dogs (10 douzaines) offerts gratuitement à compter de midi, Feux d'artifice, ... au Pavillon et établisse à 3 000 \$ le budget pour cet événement.

RÉSO 93-25 PARC NATUR'AILES (TARIFS, SPÉCIAUX)

Les tarifs présentement sont en vigueur depuis mai 2022 à 90 \$/ la nuit par chalet

Une hausse à 100 \$ pour les chalets serait raisonnable.

Une promotion existe aussi depuis longtemps soit la 3^e nuitée à moitié prix en janvier, février et mars.

Il serait bien de réviser cette promotion car durant ces mois, ont lieu beaucoup d'activités, pêche, tournoi de hockey, Drag, St-Valentin, ..

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles majore le tarif à 100 \$ chalet et abolisse la promotion.

RÉSO 96-25 DEMANDE DE L'ASSOCIATION DE L'ENSEMENCEMENT

Lettre de l'Association de l'ensemencement demandant à la Ville une aide pour la publicité de leur Tournoi de pêche de 2026 ainsi que le Pavillon soit 700 \$. Tournoi probablement samedi, le 17 janvier 2026 (la demande de subvention à la Faune a déjà été postée par FB).

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 700 \$ à l'Association de l'ensemencement pour aider dans leur publicité pour leur tournoi de pêche de janvier 2026.

RÉSO 97-25 MAISON DES JEUNES – RENOUELEMENT BAIL ET DEMANDE DE MODIFICATIONS CONDITIONS

Demande reçue le 19 mars 2025, la MDJ demande le changement de Bail et renouvellement pour faire l'aménagement d'une nouvelle cuisine pour atelier de cuisines avec leurs animatrices. Changer les armoires, faire un îlot et installer une cuisinière. Travaux faits par un entrepreneur.

Une demande a été faite à nos assurances, le 20 mars. M. Jules Picard s'est prononcé et possibilité d'une cuisinière, ...sans friture.

Que la Ville de Lac-des-Aigles renouvelle le Bail avec la Maison des Jeunes de 2025 à 2030 en respectant la version fournie par nos assurances, c'est-à-dire AVEC cuisinière mais sans friture.

RÉSO 98-25 CAMP DE JOUR LAC-DES-AIGLES – TARIFICATION ET LIEUX, ...

Étant donné les travaux qui auront lieu pour la construction de la Maison sur le lac, beaucoup de trafics, de matériaux, ... occasionneront des dangers pour les enfants.

Le camp de jour pourrait avoir lieu ; 5 jours à l'école (accepté par la direction avec échange).

En 2024 tarif de 100 \$ par enfant.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fixe à 125 \$ par enfant l'inscription au Camp de jour 2025 qui aura lieu à l'école de lac des Aigles étant donné les travaux pour la Maison sur le lac.

RÉSO 100-25 FESTIVAL D'ÉTÉ DE SQUATEC

Lettre reçue de demande de commandite pour le Festival d'été de Squatec qui aura lieu du 24 au 27 juillet 2025.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournisse une aide de 250 \$.

RÉSO 101-25 ÉCOLE SECONDAIRE VALLÉE-DES-LACS – MÉRITAS 2024-2025

Lettre de demande de contribution financière Méritas 2024-2025 du mercredi le 28 mai à 19 h, vous êtes invités à participer à l'événement.

Que la Ville de Lac-des-Aigles fournisse une aide financière de 200 \$ pour l'organisation de ce Gala Méritas.

Qu'elle rembourse la conseillère Madame Normande Rioux ou un autre membre du conseil pour son déplacement sur présentation d'une feuille justificative.

RÉSO 105-25 CDL – POSTE D'ESSENCE

Le projet de poste d'essence se concrétise et les travaux débiteront ces jours-ci. Par la résolution 231-2, la Ville de Lac-des-Aigles a accepté de fournir un soutien financier de 60 000 \$ au CDL.

Le CDL a signé le Contrat d'installation d'équipements pétroliers avec les Services Pétroliers Morel Inc. (1605, boul. Saint-Anne, Rimouski G5M 1P70, pour être installé au 97, rue Principale propriété de la Corporation de développement du lac (CDL).

Que La Ville de Lac-des-Aigles fournisse l'aide tel que résolu au montant de 60 000 \$ au CDL pour la réalisation de leur projet de poste d'essence.

RÉSO 106-25 ARPENTAGE BORNAGE - ARPENTEUR

Pour le projet de développement du Lac bellavance (quartier Saint-Guy).

Que La Ville de Lac-des-Aigles fasse faire le bornage de tous les terrains et par la suite engager une bûcheuse à l'heure pour préparer les terrains, le tout superviser par l'employé du quartier M. Bernard Paré.

RÉSO 121-25 INSPECTEUR EN URBANISME

Engagement d'un inspecteur en urbanisme M. Luc Chiasson à compter du 5 mai.

Que la Ville de Lac-des-Aigles engage, partagé avec Squatec et Biencourt M. Luc Chiasson comme inspecteur en urbanisme.

RÉSO 122-25 ENTENTE DE BRANCHEMENT – 7, ROUTE DU SUD-DU-LAC

Que la Ville de Lac-des-Aigles adopte le Projet d'entente à intervenir auprès du propriétaire pour le branchement au réseau d'aqueduc et d'égout soit Émile Bossé pour sa propriété située au 7, Route du Sud-du-Lac.

Que Mme Josée Sirois, directrice générale et M. Berthier Beaulieu, responsable des réseaux d'aqueduc et d'égout soient autorisés à signer cette entente pour la Ville.

124-25 NOUVEAUX EMPLOYÉS – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

À la suite des recommandations du directeur du service incendie, M. Jonathan Leblanc-Breault

Il est proposé par le conseiller Monsieur Simon Bois

Que la Ville de Lac-des-Aigles engage comme pompier Mme Marie-Pierre Ouellet, Stéphanie Tardif, comme pompier auxiliaire et comme future PR-1 Jessica Bérubé Ouellet.

RÉSO 125-25 FORMATION POMPIERS – POMPIER 1

Alexandre Perreault, Capitaine à la formation, Service sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup
Téléphone: 418-862-5901 Courriel: alexandre.perreault@villerdld.ca

Que la Ville de Lac-des-Aigles inscrive à la Formation Pompier 1, 3 pompiers soit M. Jean-Philippe Rioux, Keven Proulx et Mme Marie-Pierre Ouellet, formation donnée par Alexandre Perreault, Capitaine à la formation, Service sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup, au coût de 3 000 \$ par élève + frais de la ville de RDL, déplacements et repas de nos pompiers, ...

Formation d'une durée d'environ 265 heures par pompiers.

RÉSO 126-25 FORMATION POMPIERS – PREMIERS RÉPONDANTS (PR-1)

Que la Ville de Lac-des-Aigles inscrive à la Formation PR-1 Jessica Bérubé-Ouellet, Marie-Pierre Ouellet et Keven Proulx.

Formation remboursable par le CSSS.

RÉSO 128-25 ROULONS ET GOLFONS LE 21 JUIN AVEC DIANE ROY

Roulons Golfons pour la Fondation 2025

Sous la présidence d'honneur de Diane Roy, athlète para-olympique.

La persévérance et le dévouement de Diane Roy en ont fait une des plus grandes étoiles internationales du Canada en course en fauteuil roulant. Elle a participé à ses sixièmes Jeux paralympiques à Rio. Elle a gagné cinq médailles paralympiques au cours de sa carrière.

Que la Ville de Lac-des-Aigles forme un groupe (un quatuor au coût de 500 \$ incluant le souper) pour le Tournoi de Golf du samedi le 21 juin et si impossibilité qu'elle fasse un don de 100 \$ à la Fondation de la Santé du Témiscouata.

133-25 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Que la Ville de Lac-des-Aigles envoie une lettre de refus à M. Yves Sirois en réponse à sa demande d'aide financière pour son projet de faire l'achat de « Les Entreprises Boucher & Santerre » pour poste d'essence et mécanique.

137-25 PARC SAINT-GUY

Que la Ville de Lac-des-Aigles autorise, pour son projet de Parc touristique, dans le quartier Saint-Guy, Construction Étienne Leblanc-Breault, pour la construction du bâtiment pour 89 000 \$ avant taxes.

Une demande d'estimation pour faire la dalle de ciment, sera faite.

Conditionnel à la réalisation du transfert de la propriété du CDC à la Ville et l'obtention de l'approbation de sa programmation TECQ pour ce projet.

CORRESPONDANCE

MARS 2025 – AVRIL 2025 – MAI 2025

1. Reçu le 18 mars un dépôt direct de la MRC de 17 630 \$ comme subvention à la suite de notre demande pour guérite soit 90 % de 19 588.94 \$.
2. Guillaume Chrétien, aménagiste et inspecteur régional de la MRC nous envoie le guide municipal sur la réglementation concernant le lavage des embarcations et des mises à l'eau - Mise à jour 2025 (Document de 30 pages).
Et nous informe qu'une rencontre publique aura lieu mardi, le 22 avril à 19 h à la salle du Conseil de la MRC, au 5, rue Hôtel-de-ville, pour présenter les nouveautés de la Saison 2025.
3. Reçu de Nancy Bouchard, Dg de l'office d'habitation du Témiscouata une lettre le 26 mars à l'effet que l'office a fait le dépôt d'un avis d'intention de regroupement d'offices d'habitation à la SHQ, soit celui de Dégelis et celui du Témiscouata. Aussi des discussions avec la MRC ont été entamé afin de former un Office Régional d'habitation qui deviendrait l'agent de la MRC. Ce sujet sera discuté à la table des maires du 14 avril.
4. Reçu du MAMH, le 13 mars le lien pour le nouveau Guide de l' élu en sécurité civile du ministère de la sécurité civile décrivant les mécanismes de coordination municipale, le Plan de sécurité, ... (17 pages).
5. Reçu information du ministère de la Sécurité publique le 24 mars 2025, de la Mise en place de la Réserve d'intervention d'urgence en sécurité civile (RIUSC). À compter du printemps 2025, les municipalités auront la possibilité de solliciter le déploiement de la RIUSC en cas de sinistre majeur.
6. Reçu le 15 avril l'information dans l'actualité locale qu'un chèque d'au moins 75 000 \$ sera octroyé à chaque petite municipalité, pour tous types de projets. Un centre communautaire, un parc, ...
7. L'AFBL ne nous fournira pas d'arbres cette année. Il ne s'agissait plus juste de Distribution mais les activités doivent être éducatives (atelier d'apprentissage, visite d'entreprise de transformation du bois, s'adresser à un large public, ...)
8. Transport et mobilité durable nous répond pour donner suite à notre demande concernant le feu vert clignotant qu'il procèdera à une analyse approfondie et consultera ses partenaires.
9. La nouvelle mouture du Fonds région et ruralité (FRR) met l'accent sur la coopération entre municipalités pour améliorer les services à la population, ...

Calendrier des événements à venir en 2025 à Lac-des-Aigles

Lundi, le 2 juin	Réunion du conseil Quartier St-Guy
Mardi, le 24 juin	Bureau fermé – Saint-Jean Baptiste
Samedi, le 28 juin	C'est la fête au Lac
Mardi, 1 ^{er} juillet	Bureau fermé – Fête du Canada
Lundi, 7 juillet	Réunion du conseil
Dimanche, le 20 juillet au 26 juillet	Congé Construction
Dimanche, le 27 juillet au 3 Aout	Congé Construction
Dimanche, le 27 juillet	Messe
Mardi, le 12 août	Réunion du conseil
Dimanche, le 24 août	Messe
Samedi, Dimanche, le 30 et 31 Aout	90 ^e St-Guy
Lundi, le 1 ^{er} septembre	Bureau fermé - Fête du travail
Lundi, 13 octobre	Bureau fermé – Action de grâce
Dimanche, le 26 octobre	Bureau vote anticipation – 8h à 20h
Dimanche, 2 novembre	Scrutin municipale – 10h à 20h



Propriétaires de chiens !

En ce début de saison estivale, la municipalité tient à vous rappeler quelques règles à respecter concernant la garde d'un chien. Tout gardien d'un animal domestique doit le garder sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, de manière qu'il ne puisse en sortir (attaché, enclos, laisse, etc.) et errer dans la municipalité. D'autre part, le règlement municipal stipule que « **Tout gardien d'un animal se trouvant dans une rue, un parc ou un lieu public, doit enlever les excréments** et les déposer dans un contenant ou un sac ». Selon la réglementation en vigueur, **des avis d'infractions peuvent être émis** par les officiers municipaux et/ou par la Sûreté du Québec.

L'enregistrement des chiens est obligatoire !!!

Chers citoyens, chères citoyennes,

La Ville de Lac-des-Aigles souhaite rappeler à tous les propriétaires de **chiens** qu'il est **obligatoire d'enregistrer leur animal de compagnie** auprès de la municipalité, conformément au règlement municipal 167-20.

Cette démarche permet non seulement d'assurer la sécurité et le bien-être des animaux, mais aussi de faciliter leur identification en cas de perte ou d'urgence.

Nous vous invitons donc à enregistrer votre chien en vous présentant à la mairie ou en remplissant le formulaire en ligne disponible sur notre site web : <https://lacdesaigles.ca>, onglet formulaires et inscriptions.

Les informations à fournir lors de l'enregistrement incluent :

- Le nom, la race et l'âge du chien
- Le carnet de vaccination à jour
- Une preuve de stérilisation (si applicable)
- Les coordonnées du propriétaire
- Etc.

Des frais d'enregistrement de 10\$ ANNUELLEMENT s'appliquent. Veuillez noter qu'en cas de non-respect de cette obligation, des amendes peuvent être imposées. Nous vous remercions de votre collaboration dans cette démarche essentielle pour la sécurité et la responsabilité collective de notre communauté.



Cordialement,

Josée Sirois
Directrice générale



Le projet de poste d'essence se concrétise et les travaux débuteront très bientôt !

Le CDL a signé le Contrat d'installation d'équipements pétroliers avec les Services Pétroliers Morel Inc.

Le poste d'essence autonome sera installé au 97, rue Principale, propriété de la Corporation de développement du lac (CDL).

C'est avec une immense joie que la Ville de Lac-des-Aigles remet un montant de 60 000 \$ du CDL pour la réalisation de leur projet de poste d'essence.

La Maison sur le Lac

Grâce aux efforts soutenus de la Société d'habitation économique, notre belle communauté continue de grandir et de se développer. Nous sommes heureux de ce projet qui offrira 18 logements. Une initiative essentielle qui permettra à nos citoyens et citoyennes vieillissants de demeurer dans leur milieu de vie, entourés de leur communauté.

Ce projet reflète notre engagement collectif envers une Ville inclusive, solidaire et tournée vers l'avenir. Ensemble, en tant que citoyens et citoyennes, nous participons à la réalisation de ce beau projet.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de joie que nous remettons aujourd'hui un chèque de 500 000 \$ pour concrétiser cette belle initiative.



RÉSULTAT DU TIRAGE DES DONS VOLONTAIRES POUR LA FABRIQUE

Mars 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour mars est **Mme. Huguette Rioux** au montant de **195.00\$**. Félicitation 😊

Avril 2025 : La gagnante des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour avril est **Mme Edith Beaulieu** au montant de **200.00\$**. Félicitation 😊

Mai 2025 : Le gagnant des dons volontaires de la fabrique de Lac-des-Aigles pour mai est **M. Réjean Morissette** au montant de **207.50\$**. Félicitation 😊

Billets en vente au Dépanneur Chez Carolie au coût de 5\$



Le camp de jour 2025

Débutera le mercredi
25 juin 2025
Pour terminer
le vendredi 15 août 2025
(8 semaines)
* FERMÉ

le mardi 24 JUIN
ET 1^{er} JUILLET 2025 *



Camp de jour 2025
LAC - DES - AIGLES

La prochaine collecte d'encombrants est prévue en juillet 2025. L'inscription est obligatoire entre le 2 juin et le 27 juin 2025.

Le formulaire d'inscription pour la collecte 2025 sera mis en ligne sur le site de la RIDT, du lundi 2 juin au vendredi 27 juin 2025.

Les informations à saisir sont

- Nom et prénom
- Adresse complète du site où seront déposés les encombrants
- Municipalité
- Téléphone
- Courriel

En tout temps, si vous ne pouvez pas attendre la collecte des encombrants, vous pouvez apporter vos encombrants gratuitement dans l'un des [4 écocentres de la RIDT](#).

Les dates de collecte pour les adresses inscrites sont les suivantes :

Lundi 7 juillet 2025 : Biencourt, Lac-des-Aigles, St-Michel-du-Squatec, Auclair, Lejeune et St-Juste-du-Lac

Nous vous rappelons qu'aucune inscription ne sera acceptée après la fermeture du formulaire, le vendredi 27 juin 2025 et ce, même si les collectes n'ont pas encore eu lieu.

L'inscription durant la période prévue est OBLIGATOIRE pour bénéficier du service et les matériaux doivent être déposés en bordure de chemin au moins la veille au soir de la date prévue.

Certains matériaux sont interdits :

- les résidus verts (pelouse, feuilles, déchaumage et branches)
- les matériaux de construction et les agrégats (brique, ciment, terre, ...)
- les objets trop lourds pour être soulevés par 2 personnes
- les bouteilles de propane et autres déchets dangereux (peinture, huile, ...)
- les sacs ou les bacs de déchets

Maximum de 4,5 m³ par adresse, soit l'équivalent d'une remorque 4'x 8' avec 5' de matériel dedans.

Maximum de 8 pneus avec jantes par adresse.

Aucun matériau ne sera ramassé à une adresse non-inscrite.

Ce service est offert pour les résidences et les chalets mais n'est pas disponible pour les commerces ou entreprises.

30 ET 31 AOÛT 2025
ENTRÉE GRATUITE SUR TOUT LE SITE

Saint-Guy
90^{ième}

PROGRAMMATION

CHACQUE CONTRIBUTION VOLONTAIRE VOUS PERMET D'OBTENIR UN BILLET DE PARTICIPATION AU TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE (ARGENT COMPTANT SEULEMENT)

SAMEDI 30

10H00 OUVERTURE DU SITE

EXPOSANTS

↳ Contactez Francine Veilleux
418-779-3176

11H30 DÎNER RETROUVAILLES

Menu: hot dog et blé d'inde

13H30 CONCOURS FORESTIERS

↳ Contactez Gino Bélanger
418-868-8624

Promenade en carriole

17H00 VIN D'HONNEUR

17H30 SOUPER MÉCHOUI

↳ Pour réservation :
Contactez Louis-Angé Bouchard
418-732-2043
mechouigoesaintguy@outlook.com

Adulte: 32\$
Enfant: 18\$

SOIRÉE DANSANTE ANNÉES 80-90
HÉLÈNE BOUCHARD 🎵 **LA BELLE ET LA BÊTE**

DIMANCHE 31

9H00 BRUNCH

Pour réservation :

↳ Contactez Lison Bourgoin
418-730-9593 (en soirée seulement)
brunchgoesaintguy@outlook.com

Adulte: 25\$
Enfant: 15\$

10H00 INSCRIPTION GALA

↳ Sur place
↳ Contactez Jean-Guy Beaulieu
418-779-2633

**10H30 MAJORETTES
DÉMONSTRATION DE POMPIERS**

**13H00 GALA FOLKLORIQUE
ÉRIC BOUCHER**



Rallye Bottine
Mini fermette et chevaux miniatures
Randonnée de chevaux miniatures

18H00 TIRAGE

Prix de participation (contribution volontaire)
Prix de partage (3 prix)



PLACES DE CAMPING AUTONOME
DISPONIBLES SUR PLACE (418)732-2043



JEUX GONFLABLES ET MAQUILLAGE
POUR ENFANT SAMEDI ET DIMANCHE



28 juin à
Lac-des-Aigles

Programmation

C'est la fête au Lac !



- En P.M.
Jeux d'adresse organisés par
nos pompiers
- Jeux gonflables pour les enfants
- Maquillage (mdj)
- Service de bar sur place toute
la journée

**Viens t'amuser
avec nous !!!**

Au pavillon du Lac, 3 rue du Quai

11h30 Diner hot-dog GRATUIT

14h00 Tournoi de fers

17h30 Souper méchoui
(responsable resto chez Lelou)

20h00 Soirée dansante
avec l'excellent chansonnier
Sébastien Caron

Suivi de DJ Levesque

21h00 Feux d'artifice



Programmation

SERVICE INCENDIE

Comme à chaque fin de printemps et début d'été, dame nature nous offre une température chaude et sèche. Il est donc de notre devoir à toutes et tous de faire preuve d'une grande vigilance avec les feux extérieurs. Soyons donc proactif en faisant uniquement des feux dans des installations prévues à cet effet et munies de pare-étincelles.

En ce qui concerne les feux de plus grande envergure, vous devez obligatoirement communiquer avec le directeur incendie pour obtenir une autorisation avant de préparer et/ou d'allumer ceux-ci.

J'en profite ici pour vous faire un petit rappel : un règlement municipal existe en ce qui concerne ce type de feu et des amendes peuvent être délivrées en cas de non-respect de celui-ci. La prévention et le gros bon sens sont, selon moi, les meilleures options. Mais sachez que notre règlement doit et devra être respecté par tous les citoyens...

N'hésitez surtout pas à vous renseigner auprès de votre service incendie ou à la municipalité pour de plus amples informations à ce sujet. Vous pouvez aussi consulter le site de la **SOPFEU** qui nous communique des informations en temps réel sur ce qui est permis ou non concernant les feux à ciel ouvert.

Je vous souhaite de passer un très bel été !

Jonathan Leblanc Breault
Directeur de votre service incendie
418-509-8223

Mini tournoi des pompiers

Ce 7 juin près de l'école St-Marc à St-Marc-du-Lac-Long avait lieu l'évènement mini-tournoi annuel pour les jeunes organisé par le Service incendie et la municipalité de St-Marc-du-Lac-Long.

18 équipes composées de 72 jeunes ont participés au mini-tournoi de l'Association des Pompiers de l'Est-du-Québec. Des familles sont venues soutenir, encourager et partager ce moment de convivialité et de compétition amicale. L'évènement est une occasion de rassembler les jeunes de la communauté autour d'une activité et accessible à la population. Il vise à renforcer les liens sociaux, à promouvoir le bien-être.

Merci aux parents impliqués de participer et de soutenir les mini-pompiers.

Félicitation aux participants :

Ali, Jasmine et Malik Oudina,
Laura-Lee et Ayden Proulx,
Trystan Caron et Bella Cima.

Merci à nos pompiers d'être présent !!!



*Jonathan L-Breault
Yves Caron
Kevin Proulx*



Bravo à chacun d'eux d'avoir participé avec le sourire à cette belle journée.



INFO BIBLIO JUIN 2025

& Nouveaux Livres achetés depuis la dernière parution du journal

Pour les enfants

<i>Nouveauté</i>		
Série-seul ou suite	Titre du volume	Auteur
Tome 1-2-	L'Étranger de l'île Du Pas	Lina Savignac
	Léo j'ai pas sommeil	Gabriel Anctil et Denis Goulet
Une histoire à la fois Première lecture niveau 2	Léo et son équipe de soccer	Gabriel Anctil et Denis Goulet
Une histoire à la fois Première lecture niveau 2	Juliette à Montréal	Rose-Line Brasset
MICRO BIG	Bibi aime péter dans les fleurs	Richard Petit
MICRO BIG	Poupou aime les autobus jaunes	Richard Petit
Frissons	Des voix d'épouvante	Roxanne Turcotte
Frissons	Camping ensorcelé	Rachel Graveline
Album jeune	Au zoo avec la doudou	Claudia Larochelle
Album jeune	Thelma la licorne	Aaron Blabey
Album Jeune	Thelma la licorne le retour	Aaron Blabey
Album jeune	Qui a fait pipi	Clare Helen Welsh
Album jeune	Ca presse!	Aaron Blabey
Tome 1 (Fanny Cloutier au cinéma)	Fanny Cloutier	Stéphanie Lapointe

Pour les adultes

Contes interdits	Le chat Botté	Christian Boivin
Roman Québécois tome 1 à 4	La quête d'Alice Gagnon	Louise Chevrier
Roman Québécois Tome 1-2	L'étranger de L'Isle-aux-Grues	Luc Martel
Tome 1 à 4	Les secrets de la femme de ménage	Freida McFadden

ACTIVITÉS ET ANIMATIONS

PÂQUES:

L'animation lecture de Pâques, qui a eu lieu le 16 avril, fut encore une fois un franc succès plus de 38 enfants et 20 parents sont venus à ce beau rendez-vous.

CLUB DE LECTURE:

Cette année plus de 7 animatrices sillonneront le territoire du Réseau des bibliothèques pour réaliser des ateliers en littérature cet été. Une animatrice sera attirée pour notre secteur. Celle-ci recevra entre autres les enfants qui seront inscrits aux jeux d'été. Bienvenue à tous les enfants de la municipalité.

DÉBUT : Lundi le 30 juin de 13h à 14h00

Les animations auront lieu tous les lundis de l'été à moins d'avis contraire.



Je souhaite poser ma candidature à un poste de membre du conseil municipal

La déclaration de candidature

Pour vous porter candidate ou candidat, vous devez vous procurer une déclaration de candidature auprès de la présidente ou du président d'élection de votre municipalité.

La déclaration doit être dûment remplie et produite au bureau de la présidente ou du président d'élection de la municipalité entre le 44^e et le 30^e jour précédant le scrutin, soit entre le **19 septembre et le 3 octobre 2025, à 16 h 30**. Une personne ne peut se porter candidate qu'à un seul poste de membre du conseil à la fois³⁶. Toute déclaration de candidature doit notamment contenir³⁷ :

- le nom, le prénom, l'adresse et la date de naissance de la candidate ou du candidat;
- le poste qu'elle ou il souhaite briguer;
- une attestation sous serment de l'éligibilité de la candidate ou du candidat.

La déclaration de candidature a un caractère public, mais l'adresse de la candidate ou du candidat doit être caviardée avant toute communication du document.

La déclaration doit être accompagnée :

- d'une pièce d'identité sur laquelle apparaissent le nom et la date de naissance de la candidate ou du candidat (p. ex. : permis de conduire, carte d'assurance maladie);
- des signatures d'appui requises et des adresses des signataires (le nombre de signatures requis varie selon le poste et la taille de la municipalité). Ces signataires doivent être des électrices ou électeurs de votre municipalité.



Avis aux parents d'un nouveau - né



La ville de Lac-des-Aigles offre aux parents
un certificat cadeau au montant de 100.00\$
à utiliser au Dépanneur chez Carolie.

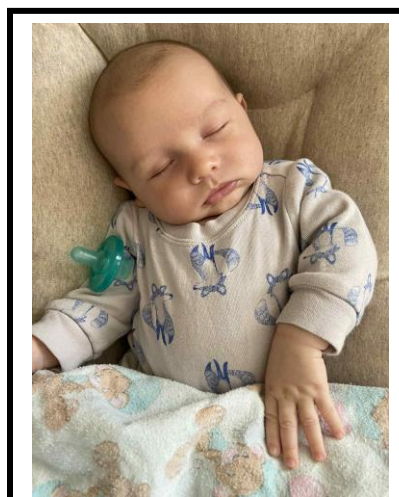
Passez-nous voir au bureau municipal.

**N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo
de votre Nouveau-né que nous afficherons
dans le prochain journal municipal.**

tania@lacdesaigles.ca



Bonjour je suis bébé Béma Levesque
Je suis née le 7 mars 2025
À 13h27
À la naissance je pesais 7 lbs et 3 oz
Mon papa s'appelle Steven Lévesque
Ma maman s'appelle Mélissa Labrie



Bonjour je suis bébé Max-Olivier Gobeil
Je suis né le 1 mai 2025
À 18h16
À la naissance je pesais 9 lbs et 2 oz
À la naissance je mesurais 53,34 cm
Mon papa s'appelle Alexandre Gobeil
Ma maman s'appelle Aurélie Turcotte

Bonjour je suis bébé Trystan Lepage
Je suis né le 23 décembre 2024
À 22h02
À la naissance je pesais 7,63 lbs
À la naissance je mesurais 53 cm
Mon papa s'appelle Mike Lepage
Ma maman s'appelle Karolane Noël



Bonjour je suis bébé Clément Lepage
Je suis né le 4 avril 2025
À 10:33
À la naissance je pesais 7 lbs et 4 oz.
À la naissance je mesurais 48,26 cm
Mon papa s'appelle Martin Lepage
Ma maman s'appelle Véronique
Bouchard



shutterstock

Tous les mercredis

Au Centre des Loisirs
Viens t'amuser avec nous!

De 19h à 21h

Pétanque
Quilles finlandaises
😊
Jeu de fers 🐾

CONCOURS

Gagnez un FORFAIT pour deux personnes
à l'Auberge du Chemin Faisant
au Témiscouata

© Photo : Sépaq - Jean-Christophe Lemay

GAGNEZ

UN FORFAIT d'une
valeur de **500\$**
à l'Auberge du Chemin Faisant

Numérisez le code
QR ou visitez le lien
pour participer.

tourismetemiscouata.qc.ca/concours

Tirage le 5 décembre 2025

© Photos de l'Auberge du Chemin Faisant : Michel Auckair



MESSES À LAC-DES-AIGLES 2025

27 juillet : 9 h 00

24 août : 9 h 00

Au sous-sol de
l'édifice municipal
75, rue Principale

Repas : Poulet et légumes grillés à la grecque

Préparation

Cuisson

Rendement

20 min

10 min

4 portions

Ingrédients	Préparation
○ Fromage feta émietté-100 g ($\frac{2}{3}$ tasse) ○ Fines herbes séchées à l'italienne-15 ml (1 c. à soupe) ○ Moutarde de Dijon-15 ml (1 c. à soupe) ○ Huile d'olive-30 ml (2 c. à soupe) ○ Sel-1 ml ($\frac{1}{4}$ c. à thé) ○ Citron-1 ○ Poivrons rouges, jaunes ou oranges-3 ○ Courgettes (zucchinis)-2 ○ Gros oignon rouge-1 ○ Poitrines de poulet-450 g (1 lb) ou environ 2 ○ Fines herbes fraîches (au choix)-250 ml (1 tasse)	1. Sortez le feta du réfrigérateur pour le tempérer. 2. Préchauffez le barbecue à puissance élevée pour atteindre environ 290 °C (550 °F). 3. Dans un grand bol, déposez les fines herbes séchées, la moutarde, l'huile et le sel. Pressez le citron au-dessus du bol et mélangez. Transférez la moitié de la marinade dans un petit bol et réservez. 4. Coupez les poivrons en quartiers, les courgettes en tranches d'environ 1 cm ($\frac{3}{8}$ po) d'épaisseur, l'oignon en six et les poitrines de poulet en deux sur l'épaisseur. 5. Ajoutez le poulet et les légumes dans le grand bol contenant la marinade. Avec les mains, mélangez délicatement en évitant que les couches de l'oignon se séparent. 6. Déposez le poulet et les légumes sur la grille du barbecue. Réduisez la puissance à feu moyen et, sans fermer le couvercle, faites cuire de 8 à 10 minutes ou jusqu'à ce que le poulet soit cuit et que les légumes soient tendres, en les retournant à mi-cuisson. 7. Hachez les fines herbes fraîches et tranchez le poulet. 8. Dans une grande assiette de service, répartissez les légumes et le poulet. Émiettez grossièrement le feta au-dessus de l'assiette et garnissez de fines herbes. Versez la marinade réservée et servez.
Conservation Se conserve 4 jours au réfrigérateur et ne se congèle pas.	

Dessert : Bananes au rhum et aux pacanes

Portion(s)2 portions

Ingrédients	Préparation
• 2 bananes coupées en dés • 1 cuillère à table de cassonade • 1/4 tasse de rhum • 1/4 tasse de pacane hachées	1. Dans une casserole à fond épais, mélanger les bananes, la cassonade, le rhum et les pacanes. Cuire à feu moyen de 4 à 5 minutes, jusqu'à ce que la préparation ait épaissi. Donne 1 1/2 t (375 ml).

L'été chez nous

Domaine
CARTE BLANCHE
72, RUE
PRINCIPALE
LAC-DES-AIGLES
581-814-0940

BUVETTE
OUVERTE TOUS
LES VENDREDIS ET
SAMEDI
DE 17 H À 21 H

PROGRAMMATION ÉTÉ 2025

21 JUIN	20 h	Cinéma en Plein Air Maison des Jeunes de Lac-des-Aigles	Prix libre
28 JUIN	de 9 h à 13 h	Rando, flow & brunch avec Claudie Ouellet	75 \$
9 AOÛT	Dès 11 h	Atelier de poterie avec Camille Bouchard- Tremblay, La Poteuse.	50 \$
23 AOÛT	15 h 30	Prenez le Champ avec Pierre-Olivier Ferry x Domaine l'Espiègle x Jardin d'la Terre du rang	130 \$
6 SEPT	15 h 30	Soirée Péruvienne L'univers de Projet Yaku	135 \$

LES TARIFS SONT TAXES EN SUS



Découvrez un lieu où nature, simplicité et créativité se rencontrent. Le Domaine Carte Blanche accueille familles, groupes et visiteurs, propice aux rencontres, découvertes locales et aux événements. Chaque saison y révèle le terroir local à travers des collaborations.

Bon été ! Bienvenue au Domaine

Karine & Yannick

RESTEZ INFORMÉS



**Visitez notre site internet :
<https://www.lacdesaigles.ca/>**

**Suivez nous sur Facebook :
Ville de Lac-des-Aigles**



Mot de bienvenue – Urbanisme

C'est avec grand plaisir que nous accueillons Monsieur Luc Chiasson, notre nouvel employé au service de l'Urbanisme.

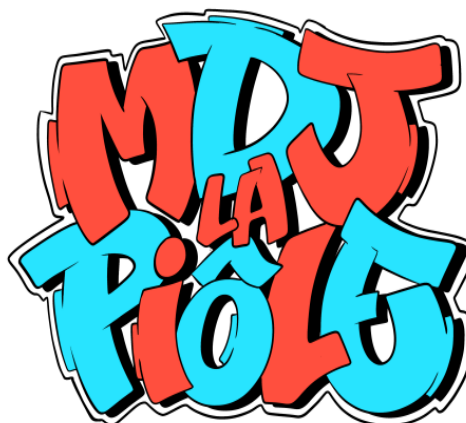
Monsieur Chiasson sera disponible pour vous accueillir les jeudis au bureau municipal afin de répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches.

Nous lui souhaitons chaleureusement la bienvenue au sein de notre équipe !

Maison des Jeunes “La Piôle”

Horaire régulière

Lundi :	Fermé
Mardi :	Fermé
Mercredi :	18 h 00 à 21 h 00
Jeudi :	18 h 00 à 21 h 00
Vendredi :	18 h 00 à 22 h 00
Samedi :	18 h 00 à 22 h 00
Dimanche :	Fermé



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ISABELLE BEAULIEU

Lundi : 13 h 30 à 15 h 00

Mercredi : 18 H 30 à 20 h 00

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

VEUILLEZ noter qu'à compter du 16 juin la bibliothèque ne sera plus ouverte les mardis soir.



La bibliothèque sera fermée LUNDI le 23 et le 30 juin et les deux semaines de la construction du 20 juillet au 03 août 2025. Venez faire le plein de livres avant le 20 juillet.

Le comité de la bibliothèque vous souhaite un bel été !

Pour information 418-779-2300 poste 17

HORAIRE – BUREAU MUNICIPAL QUARTIER L-D-A

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Vendredi : 8 h à 12 h et Ferme à midi



Vacances de la construction
Bureau fermé du 28 juillet au 1^{er} Août
De retour le 4 août
Bonnes vacances

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca

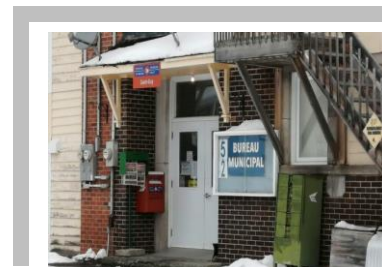
HORAIRE – BUREAU MUNICIPAL QUARTIER ST-GUY

52, rue Principale, St-Guy, G0K 1W0

Horaires du bureau municipal :

Mercredi 8 h à 15 h

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca



TARIFS POUR LA LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Salle communautaire - 75, rue Principale (sous-sol)

Capacité de 160
125 \$ / location
et 25 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu



Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 poste 11 ou par courriel à tania@lacadesaigles.ca

Pavillon du lac – 5 rue du Quai

Capacité de 209
275\$ / location
8.00 \$ / poche de granules

Important : La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.



Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 poste 11 ou par courriel à tania@lacadesaigles.ca

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

PARC NATUR'AILES - POUR LOCATION

- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)
- ✓ Deux (2) chalets toutes saisons (moderne)
- ✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.



Veuillez contacter **Mme Sheila Khan**, gestionnaire au 418 779-2739
Ou locationchalet2739@gmail.com

BIENVENUE CHEZ NOUS !

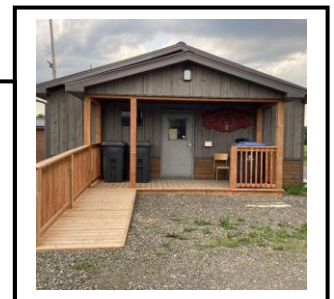
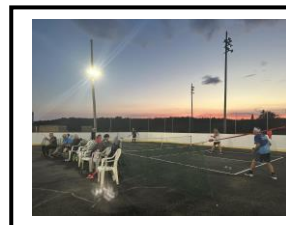
CENTRE DES LOISIRS DIANE ROY – 3 RUE SIROIS

Horaire Pickelball

Mardi-jeudi-dimanche
8 : 30 à 10 : 30
Mercredi et vendredi
18 : 00 à 20 : 00

Capacité de 76
125 \$ / location

Dépôt de 100\$
obligatoire sera remis au
locataire après
inspection de la salle.



Important : La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.

Pour réserver : Via **FACEBOOK : Centre des loisirs Diane Roy** ou par téléphone : 418-779-2300 poste 11

Membres du conseil municipal et leurs dossiers assignés

Monsieur Pierre Bossé, Maire : dossiers MRC, gestion interne

Monsieur Michel Dubé, conseiller siège 1 : Comité de la bibliothèque, comité d'urbanisme (CCU), Office municipal d'habitation (OMH), travaux publics & suppléant à la RIDT

Monsieur François Labrie, conseiller siège 1 : Quartier St-Guy

Monsieur Serge Demers, conseiller siège 2, maire-suppléant : Association de la Vallée des Lacs (ADVL), Corporation développement (CDL) & TERFA

Madame Vicky Ouellet, conseillère siège 3 : Maison des Jeunes, Matières résiduelles (RIDT), Patrimoine, sécurité incendie & TERFA, comité d'urbanisme (CCU),

Monsieur Richard Daigneault, conseiller siège 3 : Quartier St-Guy

Monsieur Luc Sirois, conseiller siège 4 : Loisirs, sécurité incendie & travaux publics

Madame Gaétane Gagnon, conseillère siège 4 : Quartier St-Guy

Monsieur Simon Bois, conseiller siège 5 : Loisirs & ressources humaines

Madame Chantal Gauthier, conseillère siège 5 : Quartier St-Guy

Madame Normande Rioux, conseillère siège 6 : Quartier St-Guy

Employés municipaux

Mme Josée Sirois	Directrice Générale	418 779-2300 p. 24
Mme Francine Beaulieu	Directrice Générale Adjointe	418 779-2300 p. 24
Mme Tania Khan	Adjointe Administrative	418 779-2300 p. 11
Mme Julie Sirois (quartier St-Guy)	Aide secrétaire (Lundi LDA Merc. St-Guy)	418 779-2300 p. 13
M. Luc Chiasson	Inspecteur Municipal (Jeudi de 8 :00 à 16 :30)	418 779-2300 p. 13
Mme Sheila Khan	Gestionnaire du Parc Natur'Ailes	418 779-2739
M. Jonathan Leblanc-Breault	Directeur du Service Incendie (Chef)	418-509-8223
M. Yves Caron	Contremaître & Capitaine Pompier	418-730-2859
M. Bernard Paré	Contremaître Quartier St-Guy	418-963-3255
M. Berthier Beaulieu	Responsable des Réseaux Aqueduc et Égout	
M. Luc Caron	Préposé aux travaux publics	
M. Mathieu Lévesque	Préposé aux travaux publics	
M. Francis Bolduc	Préposé aux travaux publics Quartier St-Guy	
Mme Chantal Corbin	Préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)	
Mme Lise Leblanc	Responsable de la bibliothèque	

*Nous vous souhaitons
un magnifique
été 2025 ☺*

